

**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON**

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2018 – 18 du 6 décembre 2018

Objet : Vote du budget primitif du Budget Annexe de l'exercice 2019

L'an deux mille dix-huit, le 6 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 29 novembre 2018.

Etaient présents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat
Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard**Personnalités qualifiées :**

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert
Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Marie-Agnès Lanthier
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaire ; Charlène Deveaux, suppléante**Absents excusés ayant donné un pouvoir :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Alexandre Pueyo**Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine :** Alain Schmit**Absents excusés :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Agnès Rafaitin, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur, Jean-Pierre Muller**Représentants de l'Etat :** DRAC : Nicole Da Costa**Personnalités qualifiées :****Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Bernard Toublanc

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 13

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,➤ En dépenses :

- La quote-part de la masse salariale et des frais généraux affectés au budget annexe, équivalente à celle prévue au budget principal
- Le niveau des achats de marchandises évalué à 76.500 €, incluant le catalogue de l'exposition sur le Voyage des Plantes et l'édition du livre de la collection Itinéraires en allemand

➤ En recettes :

- Un niveau de ventes de marchandises évalué au même niveau qu'au compte administratif 2016
- Une prévision de recettes de location d'espace de 55.800 € correspondant au contrat déjà signé avec le croisiériste Scenic Tour
- La valeur prévisionnelle du stock au 31 décembre 2018 de 191.741,21€

Que le résultat prévisionnel de l'exercice est équilibré.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget annexe de l'exercice 2019.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 13



Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le